

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

COMPAGNIE REVOLUTION  
MORHAIN  
05.56.69.71.76  
formation@cie-revolution.com

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier  
Concours  
Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Suite à une sélection via une lettre de motivation, un cv et une vidéo nous invitons les danseurs à une audition (pratique technique, présentation d'un solo, improvisation et entretien). Ensuite nous sélectionnons une dizaine de personnes (en fonction des promotions, des individualités et du groupe à constituer).

## Prérequis pédagogiques :

Profil recherché : Des danseurs hip hop confirmés, désireux de se professionnaliser dans le métier d'interprète, de s'ouvrir à de nouvelles techniques de danses, d'appréhender des disciplines complémentaires à l'art chorégraphique et découvrir les savoirs associés du spectacle vivant. Être âgé de 18 à 30 ans. Français et étranger. Promotion de 9 à 12 danseurs.

## Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

## Objectif de la formation

La formation professionnelle Révolution forme pendant deux ans de futurs danseurs interprètes professionnels. Mêlant technique de danses urbaines et académiques ainsi qu'un travail de recherche, les jeunes développent une danse hybride et sensible. Ils travaillent sur les différentes fonctions du métier d'interprète et approfondissent leurs connaissances dans des champs tels que la pédagogie, la médiation et l'administration ... La professionnalisation par le biais de mise en pratique sur le terrain est un élément majeur de leur apprentissage.

## Contenu et modalités d'organisation

Les deux premières années de la formation sont consacrées à un apprentissage principalement en studio bien que des projets de création et d'échanges à l'extérieur aient lieu. La troisième année appelée Jeune Ballet Urbain, un tremplin vers le monde professionnel afin de permettre aux jeunes danseurs d'acquérir une expérience scénique et de se construire un réseau. Tout au long du cycle global de formation des examens et des réunions pédagogiques ont lieu afin de coordonner au mieux l'équipe pédagogique et l'évolution des élèves. La première année met l'accent sur les fondamentaux techniques des danses « académiques », une harmonisation des niveaux de chacun dans les autres disciplines, une ouverture d'esprit vers de nouveaux arts et enseignements et une volonté de créer un groupe fort et uni. La seconde année tend à développer la sensibilité artistique et l'identité propre à chacun des danseurs, notamment en se réalisant à travers un solo qui évoluera au fur et à mesure de l'année. Les modules de théorie appliquée poussent les élèves à développer et concrétiser des projets de terrain. Un suivi individualisé à travers l'accompagnement vers les auditions (CV, teaser vidéo, lettre de motivation ...) est mis en place. Le Jeune Ballet Urbain est une réelle insertion professionnelle au métier de danseur interprète qui clôture cette formation. Ce jeune ballet urbain comme tremplin et liaison entre une pratique technique régulière, des répétitions en studio et des tournées professionnelles. Ce jeune ballet urbain, sous la direction d'Anthony Égéa, entretiendra également la pérennité d'un répertoire hip hop, souvent méconnu ou oublié et mettra également à l'honneur de jeunes chorégraphes émergents, autour de formes hip hop plus métissées.

Commentaires sur la durée hebdomadaire En fonction du profil et du projet individuel, l'emploi du temps peut être adapté pour permettre au stagiaire de développer d'ores et déjà son réseau professionnel et s'insérer dans la vie professionnelle.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Commentaires sur la parcours personnalisable La formation se déroule, sur deux années scolaires, d'octobre à mi-juillet et totalise 940 heures de cours par année, pour un volume hebdomadaire de 30h00 par semaine. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis les cours se déroulent de 9h15 à 13h00 et de 14h00 à 17h15. Le mercredi, de 9h15 à 13h30. Il n'y a pas cours les week-ends, les mercredis-après-midis, les jours fériés et les périodes de vacances scolaires de la zone A. Les projets extérieurs et ponctuels peuvent avoir lieu en soirée et les

## Validation(s) Visée(s)

## &gt; Attestation de fin de formation

## Et après ?

## Suite de parcours

Suite à cette formation les stagiaires intègrent des compagnies professionnelles, donnent des cours à des enfants / adolescents / adultes, se dirigent vers des projets de médiation et de sensibilisation à la danse, tentent de devenir intermittent du spectacle, créent leur propre association et développent leur projet créatif et / ou évènementiel (lien vers l'association de l'ancienne promotion 2016/2018 <https://www.facebook.com/9emetemps/>)

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00203323	du 05/10/2020 au 09/07/2022	Bordeaux (33)	COMPAGNIE REVOLUTION		Non éligible	FPC 